

Commercialisation des œufs

entreposent les œufs jusqu'à ce qu'elles puissent les vendre à un prix avantageux et, bien sûr, il arrive parfois que ces œufs pourrissent, la plupart des ménages vous le diront. Si les œufs étaient vendus dans les sept jours après la ponte, ils ne risqueraient pas de se gâter et les ménages ne se plaindraient pas.

L'autre jour, le ministre de l'Agriculture a déclaré que si l'Office ne fonctionnait pas mieux, il serait obligé de le démanteler. La loi sur la commercialisation des produits agricoles lui donne en effet le droit d'abolir cet organisme. Les experts qui ont comparu devant le comité s'opposaient à la loi sur la commercialisation, mais ils convenaient qu'en fin de compte, cette loi présentait des avantages. Ils n'était nullement en faveur d'un office national de commercialisation des œufs. On a fait remarquer qu'il était très difficile de réunir les 33 personnes travaillant à l'Office. Toutefois, si cet organisme ne peut pas travailler comme il faut, ses politiques se révéleront encore désastreuses et il faudra alors créer un seul office de commercialisation national qui contrôlera toute la production d'œufs du pays tout comme c'est un seul et même office qui contrôle le lait industriel. Toutefois, même si cette solution peut simplifier l'administration, la plupart des ministres de l'Agriculture du pays ne lui donneront pas leur appui.

J'espère que le ministre dira à la Chambre quelles sont les recommandations de la Commission qu'il a mises en application. Personnellement, je pense que le comité a fait du bon travail et que le gouvernement devrait suivre ses recommandations de même que celles qui ont été faites par les ministres de l'Agriculture lorsqu'ils se sont réunis fin novembre. Tout le monde a convenu que, si l'Office pouvait faire du bon travail, les producteurs en profiteraient autant que les consommateurs qui obtiendraient des œufs de bonne qualité à des prix stables.

L'hon. Hugh A. Anderson (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, avant de revenir sur les remarques des autres députés, je voudrais évoquer la situation dans l'industrie des œufs il y a quelques années. Cette industrie a connu bien des vicissitudes; les prix à la consommation ont fluctué, de même que les bénéfices des producteurs. C'est ainsi que de nombreux producteurs ont fait faillite et qu'il n'en n'est resté que quelques-uns pour réaliser les gros bénéfices lorsque l'occasion s'en est présentée. Dans notre société, les agriculteurs ne sont pas syndiqués et ne font pas partie d'un groupe de pression. Ils n'appartiennent pas à des associations professionnelles comme peuvent le faire des docteurs, des avocats et d'autres personnes exerçant des professions libérales, c'est-à-dire à des associations qui peuvent leur fournir des garanties d'emploi, et en certains cas des garanties de revenu. Or, si l'on doit acheter du matériel onéreux, on a besoin de garanties. L'agriculteur achète du terrain et du matériel.

Les membres d'associations professionnelles ne s'inquiètent pas tellement des hauts et des bas que connaît traditionnellement l'agriculture. Le fermier par contre affronte seul les éléments et les caprices de marchés sur lesquels il est obligé de vendre. Je pense que personne à cette Chambre n'irait dire que l'agriculteur occupe une position enviable. Il ne peut pas prévoir le temps qu'il fera; s'il se spécialise dans l'aviiculture, il ne sait pas si ses animaux

seront frappés par la maladie ni quand. Et si son affaire prospère, il risque de constater lorsqu'il arrivera au marché que les choses ont bien été pour d'autres agriculteurs aussi, et que qui dit abondance au marché dit petit profit pour l'agriculteur.

Je pense que beaucoup d'agriculteurs et d'autres personnes au Canada ont étudié cette situation. Je suis fier de dire que la Colombie-Britannique a été l'une des premières provinces à envisager de constituer des offices de commercialisation. Il est dommage qu'à la suite de notre première expérience de constitution d'un office national de commercialisation tant d'œufs aient été perdus à cause d'une mauvaise gestion. Je ne pense pas que les agriculteurs, producteurs d'œufs ou aviculteurs aient été très heureux de voir détruire 28 millions d'œufs. Le consommateur non plus d'ailleurs. Dans ce genre de situation, tout le monde est perdant.

Vous admettez, monsieur l'Orateur, que le besoin d'ordre se faisait vraiment sentir dans cette industrie qui connaissait depuis des années bien des vicissitudes, bien des hauts et des bas, bien du désordre. La destruction de 28 millions d'œufs au bout d'un an de fonctionnement n'est pas une raison pour remettre en question le principe de l'organisation de la commercialisation... cela prouve seulement qu'il est impossible de contrôler une industrie aussi importante que celle-là en peu de temps, qu'il nous faut les contrôles et la compétence nécessaires, qui ne s'acquiert qu'avec le temps. Il nous faut devenir professionnels.

● (1630)

J'ignore si on parlera toujours de commercialisation des œufs dans un an ou deux d'ici. D'autre part, s'il y a échec, ce sera dommage pour le consommateur et le cultivateur. Je conçois la situation de deux façons. D'une part, j'admets qu'il y ait eu incompetence de la part de directeurs qui n'ont pas dirigé et de producteurs qui ont trop produit ou qui ont tenté de cacher une partie de leur production. Il en résulte que les torts ne peuvent être imputés à un seul homme ni au gouvernement. A mon avis, c'est le résultat d'un ensemble de facteurs attribuables à tous les secteurs du programme de commercialisation.

S'il nous faut blâmer quelqu'un, alors blâmons tous les secteurs, et ne cherchons pas un seul homme, un seul bouc émissaire.

Des voix: Oh, oh!

M. Anderson: J'entends des rires du côté de l'opposition. Nous avons un premier ministre (M. Trudeau), mais aussi beaucoup de députés. N'allez pas blâmer le premier ministre, le chef.

Une voix: Il faut trouver un coupable.

M. Anderson: Ne reprochez pas au général une bataille perdue, car un général ce n'est qu'un seul homme. Il y en a bien d'autres qui y ont participé.

M. Lawrence: Il y a un vieux proverbe chinois qui dit: celui qui a piscine est à blâmer.

M. Anderson: J'entends des voix de l'autre côté. Je suis heureux qu'ils soient éveillés.

M. Lawrence: Cela demande beaucoup d'efforts.